

076-217605419-20201126-2020000108-DE	REPUBLIQUE FRANCAISE	
Accusé certifié exécutoire	Département de la SEINE-MARITIME	
Réception par le préfet : 07/12/2020	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	
Notification : 28/01/2019	DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE	
	Séance du 26 Novembre 2020	
Nombre de Membres Pour l'autorité compétente par délégation Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18



Date de la convocation : 23 novembre 2020
Date d'affichage : 23 novembre 2020.

Le 26 novembre 2020 à vingt heures,

Sur convocation en date du 23 novembre 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en Salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Etaient présents :

M. CALTOT Daniel, M. POTERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG, Mme GUERZA Sylvie, Mme LELIEVRE, M. TOUTAIN Éric, Mme TALBOT Christine.

Absents : Mme OSMONT Marie-Claire, M. ZEDDE Alain, Mme LECOQ Annie.

Mme LECOQ Annie a donné pouvoir à M. GAUDICHON Vincent,
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme TALBOT Christine,

Secrétaire de séance : M. Vincent GAUDICHON

2020-108 – NOËL DES ENFANTS

Madame le Maire déplore que les enfants n'aient pu avoir de sorties et de spectacles cette année (annulés du fait de la crise sanitaire).

Madame le Maire propose donc de dépenser l'argent des spectacles et sorties annulés, pour l'achat de livres + jeux, pour l'ensemble des enfants, la somme globale étant de 2 000 €.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **ACCEPTE** l'achat des livres+ jeux pour l'ensemble des enfants de l'école SAMIVEL pour la somme de 2 000 €.

A ROUMARE, 26/11/2020

pour extrait conforme

Le MAIRE

Josiane LELIEVRE